

CH_VB 2008-1596 4871 vom 24. Juni 2008

Bundesverwaltung, 2008-06-24, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2008-1596_4871_

FR: CH_VB 2008-1596 4871 du 24 juin 2008

IT: CH_VB 2008-1596 4871 del 24 giugno 2008

Volltext

2008-1596 4871 Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr) – 08-12119 / 100723 Cremo SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne conditionnement horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 18 H 13.06.2006–12.06.2011 (Renouvellement) Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr) – 08-12120 / 100723 Cremo SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne traitement thermique horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 4 H 12.06.2008–12.06.2011 (Renouvellement) – 08-12122 / 100723 Cremo SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne service d'entretien horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 6 H 13.06.2008–12.06.2011 (Renouvellement) Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr) – 08-12121 / 100723 Cremo SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne laboratoire horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 2 H, 2 F 13.06.2008–12.08.2011 (Renouvellement/modification) (H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens) Voies de droit Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

4872 Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr) – 08-11995 / 100433 Val'Heure SA, 1347 Le Sentier mécanique horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 6 H 19.05.2008–31.05.2011 (Nouveau permis) – 08-12052 / 110365 SecurePost AG, 1000 Lausanne 16 transport de sécurité, préparation des commandes et planification. besoins spéciaux de consommation 4 H 01.07.2008–30.06.2011 (Renouvellement/modification) – 08-12058 / 111108 Bureau d'Adresses et de Publicité directe de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel distribution de journaux; chauffeur-manutentionnaire besoins spéciaux de consommation 1 H, 1 F 01.06.2008–31.05.2011 (Nouveau permis) Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr) – 08-12038 / 111259 Nestlé Nespresso SA Centre de production, 1580 Avenches Centre de Production Avenches: Torréfaction horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 4 H 15.06.2008–30.09.2008 (Nouveau permis) – 08-12048 / 110320 Money & Com SA, 1205 Genève services téléphoniques et Internet : vente de cartes, conseils et assistance. besoins spéciaux de consommation 1 H, 3 F 02.06.2008–01.06.2011 (Renouvellement/modification) – 08-12049 / 110321 Money & Com SA, 1207 Genève services téléphoniques et Internet : vente de cartes, conseils et assistance. besoins spéciaux de consommation 1 H, 3 F 02.06.2008–01.06.2011 (Renouvellement/modification)

4873 – 08-12050 / 110325 Money & Com SA, 1003 Lausanne services téléphoniques et Internet : vente de cartes, conseils et assistance. besoins spéciaux de consommation 1 H, 3 F 02.06.2008–01.06.2011 (Renouvellement/modification) – 08-12051 / 110319 Money & Com SA, 1204 Genève services téléphoniques et Internet : vente de cartes, conseils et assistance. besoins spéciaux de consommation 1 H, 3 F 02.06.2008–01.06.2011 (Renouvellement/modification) (H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens) Voies de droit Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire. Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48). 24 juin 2008
Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2008 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 25 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 24.06.2008 Date Data Seite 4871-4873 Page Pagina Ref. No 10 141 905 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.